



## FEDERATION DES JEUX DE PAUME WALLONIE – BRUXELLES

F.J.P.W.B.

**POTIEZ Sébastien**

Président

Rue Humont 15/B

7901 Thieulain

0478/581257

[president@fjpw.be](mailto:president@fjpw.be)

**MERCIER Joël**

Secrétaire

Rue Fernand Casimir 29

5150 Soye

0496/609821

[secretaire@fjpw.be](mailto:secretaire@fjpw.be)

Le 01 décembre 2021

### PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION EN URGENCE DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION (OA)

#### DE LA FJPWB DU 01 DECEMBRE 2021 TENUE EN VISIOCONFERENCE :

**Présents :** M.M. Brunelle T., Carly O., Dupont J-M., Famelart D., Mercier J., Potiez S., Riboux P., Simon A.

**Excusés :** M.M. T. Paduart, Bremeels E. (Procuration à Potiez S.), Van Nuffelen E. (procuration à Dupont J-M), Cassart F., Ergot V. (procuration à Mercier J.)

Le Président S. Potiez ouvre la séance à 20h00.

#### Ordre du jour :

- Equipes 2022 en Nationale 3
- Projets de séries 2022 en Nationale 3

#### PV de la réunion :

##### Equipes 2022 en Nationale 3

Le cercle de Dorinne a communiqué ce 30 novembre son impossibilité à aligner une équipe en N3 et aucune équipe n'a été renseignée dans cette catégorie dans leur formulaire unique rentré pour ce 1<sup>er</sup> décembre dans la base de données de smolinfo.

L'OA regrette cette situation mais doit appliquer le ROI. Ne pas aligner une équipe dans une division ou une catégorie alors que cette dernière a terminé en ordre utile pour se maintenir correspond à un refus de se maintenir comme stipulé dans l'article 12.11 du ROI. Le cercle sera amendé d'un montant de 800€ comme stipulé dans le barème 2021 diminué de 10% par joueur ayant demandé sa liberté (avec un maximum de 50%) et son équipe de N3 est dissoute.

Pour remplacer Dorinne, il a été décidé par l'OA de faire appel, parmi les équipes de promotion qui ont terminé dans les 3 premières de leur série lors de la saison 2021, à un candidat à la montée en N3.

Dorinne étant prévu dans la future série N3B, **ce candidat à la montée devra accepter d'évoluer dans cette série N3B.** Si plusieurs candidats se manifestent, la priorité sera donnée à l'équipe possédant le meilleur coefficient de points au terme du championnat 2021.

## Projets de séries 2022 en Nationale 3

Suite au premier avant-projet de séries communiqué aux secrétaires régionaux le 17 novembre dernier, le cercle de Villers 2000 a pris contact avec l'OA pour expliquer les difficultés qu'il rencontrerait s'il devait rejoindre éventuellement la série de N3B.

L'OA est bien conscient que l'annonce de la réforme des championnats pour 2022-2024 est arrivée relativement tardivement dans la saison 2021 et n'a pas permis aux cercles comme Villers 2000 d'anticiper les changements éventuels pour 2022.

De ce fait, l'OA est tout à fait ouvert à considérer la saison 2022 comme une saison de transition avant une application stricte de la réforme en 2023, tout comme c'est déjà le cas pour les reclassements en catégorie régionale ou bien la répartition dans 2 séries différentes de 2 équipes d'un même cercle inscrites dans la même division.

En conséquence, **il a été décidé d'accéder exceptionnellement à la demande de Villers 2000 d'évoluer en série N3A en 2022** qui est considérée comme une année de transition. **La saison 2023 marquera dès lors le passage à une répartition géographique stricte.**

Les séries 2022 de N3A et N3B seront donc respectivement constituées de 13 et 11 équipes.

Séries 2022	
N3A	N3B
BASSILLY	AISEMONT
STEENKERQUE	SENZEILLES
HOVES	WARNANT
OEUDEGHIEU	CLERMONT
CELLES	PIRONCHAMPS A
MONTROEUL	ST MARC
OLLIGNIES	PRESGAUX
VAUDIGNIES	VILLERS LE GAMBON
GALMAARDEN	PIRONCHAMPS B
BAASRODE	MONTGAUTHIER
GRIMMINGE	<b>MONTANT de PROM</b>
HERDERSEM	
VILLERS 2000	

Les 8 premiers classés de chaque série seront certains de se maintenir. Des play-offs entre les 4 premiers de chaque série désigneront les champions de série. Une finale sera organisée entre ces 2 champions. Le vainqueur monte en N2, le perdant joue un barrage avec le 9<sup>ème</sup> de N2 pour une éventuelle montée. Le 9<sup>ème</sup> de chaque série disputera un barrage avec des équipes de promotion. Les 10, 11, 12 et 13<sup>ème</sup> classés seront descendants directs en promotion.

Pour rappel ces modalités peuvent être consultées sur le site de la FJPWB en cliquant [ICI](#).

Le Président clôture la séance à 21h35. La prochaine réunion de l'OA sera organisée le mardi 14 décembre en présentiel à l'hôtel Nivelles-Sud.

Le Président  
M. Sébastien Potiez

Le Secrétaire  
M. Joël Mercier

## Addendum au PV du 01/12/2021 daté du 04/12/2021 :

L'appel à candidatures lancé parmi les équipes de promotion classées en ordre utile selon l'article 12.11 du ROI pour des candidats à la montée en N3 afin de compléter la série N3B s'est terminé le vendredi 3 décembre 2021 à 22h sur la **seule candidature du cercle de Tangissart**.

Sur base de la décision de l'OA du 1<sup>er</sup> décembre 2021, il est donc acté que le cercle de Tangissart montera en 2022 en Nationale 3 et complètera la série N3B.

**Les séries 2022 définitives de Nationale 3 seront donc constituées de :**

<b>Séries 2022</b>	
<b>N3A</b>	<b>N3B</b>
BASSILLY	AISEMONT
STEENKERQUE	SENZEILLES
HOVES	WARNANT
OEUDEGHIEN	CLERMONT
CELLES	PIRONCHAMPS A
MONTROEUL	ST MARC
OLLIGNIES	PRESGAUX
VAUDIGNIES	VILLERS LE GAMBON
GALMAARDEN	PIRONCHAMPS B
BAASRODE	MONTGAUTHIER
GRIMMINGE	TANGISSART
HERDERSEM	
VILLERS 2000	